



Journée d'Échanges Régionale

Puberté(s) précoce(s) et perturbateurs endocriniens

Charte Villes et Territoires sans PE

Nathalie FERRAND-LEFRANC,

déléguée régionale Occitanie du Réseau Environnement Santé



Les PE un changement de paradigme scientifique et sanitaire



Organisation
mondiale de la Santé

2002 : « les perturbateurs endocriniens sont des substances naturelles ou artificielles, étrangères à l'organisme, qui peuvent induire des effets délétères sur cet organisme ou ses descendants »



Pas de changement de paradigme industriel, économique et politique, notamment de santé.



Une démarche citoyenne

2009 : Création du Réseau Environnement Santé, interface entre scientifiques et citoyens.



La Grande Halle de l'Union
Rue du Somport
31240 L'Union
De 9h30 à 17h00

TOULOUSE - L'UNION
LUNDI 4 JUIN 2018

**Y AURA-T-IL ENCORE
DES PETITS
OCCITANS
EN 2040 ?**

COLLOQUE
« INFERTILITÉ ET
ENVIRONNEMENT »

Événement
gratuit
Places limitées
réservez
maintenant !

BAMP RES

MALADES DE LA THYROÏDE :
malades de l'environnement ?

Colloque organisé par le Réseau Environnement Santé
En partenariat avec la Ville de Narbonne

Dr. Aude ESCOFFIERA Médecin Endocrinologue, président de Réseau Environnement Santé
Dr. Didier COSSIGNAULT Médecin généraliste à Saint Raphaël, membre du comité de pilotage
Dr. Jean-François FERRI Chercheur au CNRS M.J. au Muséum national d'Histoire naturelle
Mme Catherine BRELLET Membre de l'Association Française des Malades de la Thyroïde
Dr. Christian BOLTEAU Professeur en Embryologie Pathologique au CHU de Montpellier

LES ACTES

ITALIENS, ROMAINS & BRESILIENS | THYROIDES | TABLE RONDE | APPEL À AGIR

JEUDI 13 JUIN 2019 À NARBONNE
9h30 à 17h Palais des Archevêques - Salle des Synodes

RES RES AUSE

ÉVÈNEMENT - COLLOQUE SCIENTIFIQUE

**SANTÉ ENVIRONNEMENTALE,
PERTURBATEURS ENDOCRINIENS**

**QUELLES CONSÉQUENCES
POUR NOS ENFANTS ?**

ALBI
MERCREDI 20 NOVEMBRE 2019

Places limitées
RÉSERVEZ MAINTENANT !

RES TAREN

Éviter les PE en question

**Agir responsable
contre les PE**

**Notre engagement
sur la santé
environnementale**

**Les perturbateurs
endocriniens**

COLLOQUE NATIONAL
MALADIES INFANTILES, HABITAT, PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

SAVE THE DATE JEUDI 10 MARS 2022, ALBI
Programme et ouverture des inscriptions prochainement

RES TAREN



Plaidoyer et résultats

- **2010 (novembre)** : Interdiction des biberons au BPA
- **2010 (avril)** : Interdiction des biberons au BPA
- **2014** : Stratégie Nationale Perturbateurs Endocriniens
- **2015** : Plan National de Santé Environnementale
- **2015** : Interdiction du BPA dans les contenants alimentaires

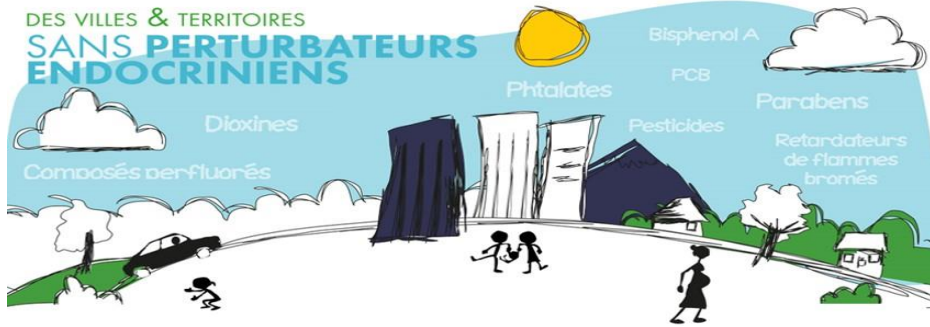


- **2016** : Interdiction du BPA dans les jouets
- **2016** : « exposome » Article premier de la loi de santé



Plaidoyer et résultats

- 2017 : Charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens



Comité Européen des Régions avis sur les Perturbateurs Endocriniens :
 mentionne la charte VTSPE
 La résolution du **Parlement européen** du 10 juillet 2020 « invite la Commission à soutenir la création d'un réseau européen de villes et de communautés locales sans perturbateurs endocriniens »

2021 :

Faire de la santé environnementale un pilier du système de santé





Agir local, penser global

PNSE 1, 2, 3 . SNPE 1 : annonces mais actions très insuffisantes notamment par manque d'évaluation et de moyens dédiés (recherche, formation, surveillance, législation) : rapport de 7 inspections générales en novembre 2021.

Collectivités territoriales et Europe.

Proximité avec les habitants, les acteurs du territoire (économiques, associatifs)

Moins de poids des lobbies

Compétences et autonomie politique (budget, agents, commande publique, compétences légales)

Compétences diverses et transversales, comme la question des PE : diverse et transversale.

Toujours un secteur où agir.

Avec un levier transversal de poids : celui de la commande publique



2017 :
Charte VTSPE



La charte, un engagement moral devant les citoyens



CHARTE D'ENGAGEMENT

“Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens”



Mobilisation des territoires

- Information/formation des élus et des Services, des professionnels et de la population
- Alimentation
- Produits d'entretien
- Espaces verts
- Information annuelle des citoyens : rendre compte des actions

Forte implication des élus et des agents territoriaux



En Occitanie, les signataires

- **4 juin 2018** : St Jean (31)
- **7 juillet 2018** : Toulouse (31)
- **12 juillet 2018** : Le Séquestre (81)
- **13 décembre 2018** : Castelmourou (31)
- **18 février 2019** : Béziers (34)
- **27 mars 2019** : Conseil Départemental du Tarn
- **28 mars 2019** : Conseil Régional d'Occitanie
- **16 avril 2019** : Conseil Départemental de Haute-Garonne
- **17 mai 2019** : Ramonville St Agane (31)
- **12 juin 2019** : Bages (66)
- **13 juin 2019** : Narbonne (11)
- **18 juillet 2019** : Montpellier (34)
- **18 juillet 2019** : Montrabé (31)
- **17 décembre 2019** :
Conseil Départemental
de l'Aude
- **3 mars 2021** :
Tournefeuille (31)



Etat des lieux des actions concrètes





Le Séquestre – 1680 hab-

SUPPRESSION DES PLASTIQUES DANS TOUTE LA LOGISTIQUE APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

DEMARCHE

- communication /agents ET fournisseurs
- remplacement des contenants plastiques par inox
- changement des modes de cuisson, des services des repas



DIFFICULTES

- contenants plastiques / petites portions (yaourts, compotes, fromage). Autre façon de faire : changement de menus, gros contenants, découpe du fromage.
 - poids des bacs en inox contenants d'approvisionnements / TMS. Cuisine en cours de rénovation : nouvelle ergonomie /fours
-



Tournefeuille – 27 500 hab-

RENOUVELLEMENT DES PRODUITS D'ENTRETIEN

DEMARCHE

- groupe de travail interservices,
- identification et sourcing/renseignements sur les fournisseurs et leurs produits
- définition de critères ; fiches synthétiques sur les produits
- analyse des offres de produits des fournisseurs par un prestataire expert de la santé-environnement et de la commande publique

DIFFICULTES

- choix de la pondération des critères (critère prix prépondérant -> préoccupation de ne pas augmenter les coûts),
- implication de différents services (marchés publics /finances et achats ; prévention/RH ; écologie ; affaires scolaires et petite enfance...) -> transversalité,





Béziers – 76 000 hab-

LA LABELLISATION THQSE D'UNE CRECHE

DEMARCHE

- rencontre des fournisseurs (vérification des engagements)
- listing des parties prenantes sur le territoire
- sensibilisation et formation à la lutte contre les PE
- cartographie des fournisseurs
- intégration de critères de santé environnementale dans les marchés publics

DIFFICULTES

- coûts (compensés)
- crainte des agents sur la fragilité des assiettes en porcelaine de Limoges
- poids des bacs inox : choisis plus petits





Département du Tarn – 398 000 hab-

REDUCTION DE L'EXPOSITION DU PUBLIC AUX PE

DEMARCHES :

- colloques scientifiques pour les professionnels de l'enfance et cette année de l'habitat
- formation des professionnels petite enfance (PMI, assistants familiaux)
- livret « **ma maison sans perturbateur endocrinien** » distribué très largement (services, préfecture, crèches, mairies, MJC, associations parentalité, comités sportifs, Professionnels de santé, tous les départements, ...)
- appel à projet « ma crèche sans PE » en partenariat avec la CAF
- cahier des charges sans PE dans la rénovation ou la construction de collèges

DIFFICULTES

- actions demandent du temps et une vision transversale (personne dédiée?)
- commande publique : difficile de certifier que les produits sont sans PE. Produits « certifiés A+ » mais pas une garantie « sans PE ».





Région Occitanie – 5 986 000 hab-

AMELIORER ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE

- soutenir les projets de recherche sur les PE
- informer largement le public et essayer les bonnes pratiques
- informer les futurs professionnels de la santé et du social
- échanger les bonnes pratiques avec les acteurs privés et publics concernés

ACHATS PUBLICS

- déployer une politique d'achat sans PE
- supprimer les emballages plastiques alimentaires dans les lycées
- réduire les produits avec PE dans les manifestations régionales

POLITIQUES PUBLIQUES

- diminuer les PE dans l'alimentation via l'agriculture
- encourager l'innovation par la mutation et transition économique
- préserver les milieux naturels (air, eau, sols)



Conclusion





Savoir pourquoi on agit



- * OMS et ONU (2013) : « les PE sont une menace mondiale pour la santé des humains et de l'environnement »
- * Endocrine Society (2015) : «PE : il y a un fort niveau de preuve au plan mécanistique et expérimental chez l'animal, et épidémiologique chez l'humain, notamment pour les effets suivants : obésité et diabète, reproduction chez l'homme et la femme, effets thyroïdiens, neuro-développementaux et neuro-endocriniens. »
- * R. Horton (The Lancet) : « l'épidémie de Covid-19 n'est pas une pandémie mais plutôt une syndémie, c'est-à-dire la rencontre entre une maladie virale provoquée par le Sars-Cov2 et un ensemble de pathologies chroniques, telles que l'hypertension, l'obésité, le diabète, les troubles cardio-vasculaires, le cancer... »



Choisir ses leviers pour passer à l'action

* Diagnostic de territoire

- état de santé de la population : ARS, CPAM, ORS, PMI, ...
- particularités du territoire (urbain, rural, vignoble, usine, QPV,...)
- priorités politiques des élus

* Formation élus ET agents ET société civile (professionnels, acteurs économiques, associatifs, habitants)

* Compétences propres aux collectivités (PMI) mais aussi compétences transversales. Levier de poids : la commande publique.

* Se mettre en réseau pour partager bons plans et difficultés

* Toutes les crises sont liées : **construire une politique de santé environnementale**



Agir ensemble et chacun de sa place : chacun a un petit bout de la solution.